

➤ **Orientation :**



➤ **Faciliter vos recherches de stages**



➤ **Formation financée (Région Grand-Est, France Travail)**

Une formation financée par la Région ou France Travail implique une validation de projet.



➤ **Mobiliser le Compte Personnel de Formation (CPF)**

Il convient avant tout de créer votre « identité numérique » sur le site de la Poste.



En ouvrant ensuite votre compte personnel de formation, vous pouvez visualiser vos droits à la formation.



Le CPF permet l'inscription sur une formation de manière autonome (sans validation de projet) si votre solde est supérieur au coût de la formation. S'il est inférieur, vous êtes libre d'apporter le complément de financement ou de solliciter un appui de France Travail (projet doit être validé dans ce cas).

Remarque : le compte personnel de formation intègre également le financement du permis B